

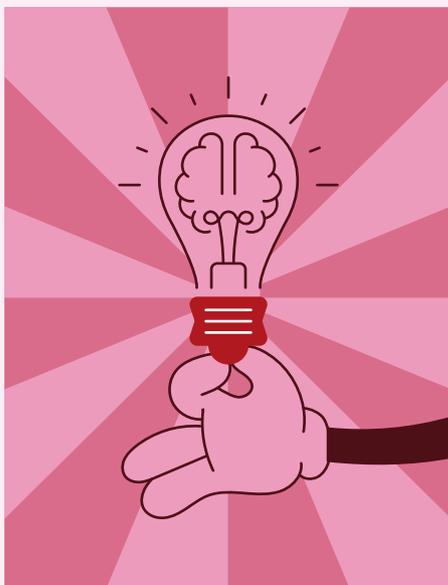
LE TRAVAIL A UN EFFET POSITIF SUR LES CAPACITÉS COGNITIVES DE NOS OPÉRATEURS

Une étude réalisée par la Professeur Dr. Pamela Banta Lavenex
avec Marie-Laure Blandin, Caroline Gaborieau et le Professeur Dr. Pierre Lavenex.

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Le travail est un droit humain
fondamental inscrit dans la Déclaration
des droits de l'homme des Nations Unies.

Des études antérieures ont montré
qu'un travail bien conçu peut protéger
les travailleurs contre le déclin cognitif
lié à l'âge.

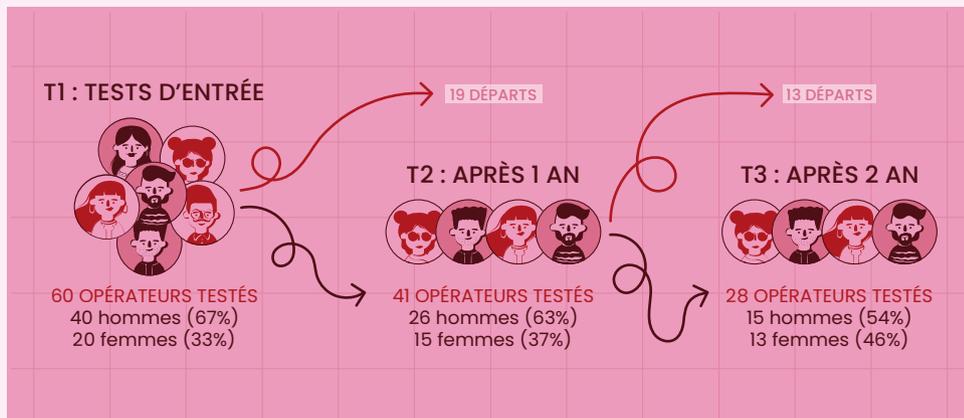


La question que nous nous posons :
Un travail bien conçu dans les usines
de l'AMIPI améliore-t-il les capacités
cognitives de ses travailleurs ?

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les opérateurs ont été testés à l'embauche, après 1 an, et après 2 ans de travail à l'AMIPI

LES PARTICIPANTS



LES 5 TESTS COGNITIFS POUR ÉVALUER :



- La **dextérité** digitale et manuelle, la dextérité bimanuelle et la mémoire procédurale (Purdue)
- L'**attention** soutenue et sélective (Attention)
- La **mémoire** verbale déclarative à court et à long terme et la mémoire de reconnaissance verbale à long terme (RAVLT)
- La mémoire de **reconnaissance visuelle** à court et à long terme (CVMT)
- Le **raisonnement** abstrait (RSPM)

RÉSULTATS

Entre T1 et T3, il a été observé :

+8,5%

d'amélioration sur
la mémoire procédurale

+19,5%

d'amélioration sur l'attention
soutenue et sélective

+8,88%

d'amélioration sur la mémoire
visuelle à court terme

+22%

d'amélioration sur la mémoire
visuelle à long terme



CONCLUSIONS

En plus d'améliorer le **bien-être physique et mental**, une **activité bien choisie** et un **travail manufacturier bien conçu** avec une **pédagogie adaptée**, peut permettre d'améliorer certains types de fonctionnement cognitif chez les personnes atteintes de troubles cognitifs !

CONSULTEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉTUDE →